

# « Bouclier démocratique » : Der Leyen nous vole notre souveraineté, sans nous consulter

écrit par Christine Tasin | 30 décembre 2024



*Le Parlement européen, en créant de nouvelles commissions thématiques, accroît son ingérence dans des domaines qui relèvent jusqu'ici uniquement des États. Photo © Sathiri Kelpa/SIPA/2412171626*



*Le Parlement européen, en créant de nouvelles commissions thématiques, accroît son ingérence dans des domaines qui relèvent jusqu'ici uniquement des États. Photo © Sathiri Kelpa/SIPA/2412171626*

**Je vous conseille l'excellent article ci-dessous de Pascale Piera qui décortique le dernier complot de Der Leyen contre nos libertés, notre indépendance, notre souveraineté, nos particularités. Les Français n'ont jamais été consultés pour savoir s'ils trouvent normal que ce soit des étrangers qu'ils n'ont ni choisis ni élus qui doivent décider de leurs choix, de leur souveraineté.**

**Sans le dire, sans que cela fasse grincer des dents à l'immense majorité de nos élus et journalistes, on passe ainsi d'une UE avec quelques compétences à une UE qui prend toutes les compétences ou presque et les confie à des « commissaires » que nous n'avons pas choisis... Cela s'appelle un coup d'Etat. Cela s'appelle une dictature.**

**Christine Tasin**



## **Pascale Piera : Santé, défense, logement, « bouclier démocratique », les derniers accaparements de la souveraineté nationale par la Commission européenne**

**TRIBUNE** Subrepticement, le Parlement européen et la Commission d'Ursula von der Leyen étendent leur champ de compétence, tordant au besoin le droit. Ceci se fait au détriment de la souveraineté des nations, avertit Pascale Piera.

Par [Pascale Piera](#)

Publié le 21 décembre 2024 à 9h00 Mis à jour le 20 décembre 2024 à 14h39

Lors de sa dernière session plénière, le [Parlement européen a entériné la création de quatre nouvelles commissions](#), qui s'ajouteront à la vingtaine existante. **Les domaines qui seront couverts par ces nouvelles commissions ne laissent pas de surprendre, puisqu'ils relevaient, jusqu'ici, de l'initiative nationale.** Ainsi, la **commission Santé** sera en charge des produits pharmaceutiques, de la préparation et de la réponse aux crises sanitaires, de la santé mentale, des droits des patients et des aspects sanitaires du bioterrorisme. **La commission Sécurité et Défense**, qui sera dévolue aux menaces envers l'intégrité territoriale de l'Union, aux moyens nécessaires aux missions civiles et militaires en dehors de l'Union, à la mise en œuvre de décisions stratégiques et en charge de la définition progressive d'une **politique de défense commune**, **finalise à elle-seule la fameuse Communauté européenne de défense, rejetée par le France en 1954.** La commission spéciale temporaire sur "**la crise du logement dans l'Union européenne**" se fixe pour objectif de « proposer des solutions pour un logement décent, durable et abordable ».

Enfin, et ce n'est pas la moindre des nouveautés, la commission spéciale sur "le bouclier démocratique européen" **devra évaluer les « législations et les politiques pertinentes afin de mieux détecter les éventuelles failles**

qui pourraient être exploitées à des fins d'ingérence malveillante dans les processus démocratiques » et d'élaborer « des propositions sur la manière de combler ces lacunes afin de renforcer la résilience de l'Union européenne ». Outil éminemment politique, ledit "bouclier" aura pour mission d'imposer la transparence dans la vie politique, de garantir « un cadre informationnel » et « d'encourager les programmes d'éducation aux médias ». Tout un programme.

## Technostructure débridée

La création de ces nouvelles commissions pourrait n'être qu'un avatar supplémentaire de la longue liste des initiatives produites par une technostructure débridée ; elle est bien davantage, sans doute l'un des derniers actes de préemption sur les domaines de souveraineté encore dévolus aux États membres.

Sous l'impulsion des groupes européens de droite, du centre et de la gauche – qui s'en sont déjà réparti en catimini les présidences et vice-présidences –, les dites commissions couvriront donc des secteurs hors compétences juridiques de l'Union européenne. Sans alerte médiatique, les opinions publiques ne percevront pas qu'à compter de janvier 2025, ce sont parmi les dernières compétences nationales (à l'exception de la fiscalité, mais pour combien de temps ?) qui seront abandonnées à des structures supraétatiques non élues.

Cette sournoise initiative avait été dûment annoncée par [Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, lors de sa déclaration du 18 juillet 2024](#), où elle rappelait avec une autosatisfaction gênante le rôle prétendument fondamental qu'aurait joué l'Union européenne dans les crises passées : « Nous sommes sortis plus forts du choc provoqué par les confinements et nous avons surmonté

*une crise énergétique sans précédent. » Les artisans, personnels médicaux et autres industriels apprécieront...*

## **Sirène messianique**

**En chef d'orchestre du délitement des nations libres et** persuadée d'être seule capable de reconstruire les services publics de la santé, d'endiguer la crise du logement ou de peser un quelconque poids dans les conflits internationaux, Ursula von der Leyen se vit donc naturellement en sirène messianique du bien, figure de proue d'une Commission omnipotente.

Elle rejette, dans une forme de déni du réel qui interroge sur la psyché des membres de la Commission, les constatations les plus évidentes : chute vertigineuse de l'industrie, crise agricole sans précédent, coût faramineux des énergies et flux migratoires torrentiels qui sont ravalés au simple rang des vues de l'esprit animant l'"extrême droite". La création des quatre commissions susvisées est donc un pas supplémentaire vers la technocratisation, la fabrication de normes inconsidérées et naturellement le déni de toute possibilité pour les nations de gérer leurs particularités propres. Le tout, hors compétences de l'Union européenne, sauf à s'appuyer comme c'est toujours le cas pour justifier les écarts de compétence sur l'article 114 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif au fonctionnement du marché intérieur...

**Ce dernier pas vers l'intégration forcée et vers une société du contrôle vient signer la complicité de l'ensemble des élus du Parlement européen supposés être du bon côté du fameux cordon sanitaire ; gageons que les peuples, eux, s'en souviendront.**

*Pascale Piera est magistrat, député français RN au Parlement européen et membre des Horaces, un cercle de hauts*

*fonctionnaires, hommes politiques, universitaires, entrepreneurs et intellectuels apportant leur expertise à Marine Le Pen, fondé et présidé par André Rougé, député français au Parlement européen.*

<https://www.valeursactuelles.com/politique/pascale-piera-sante-defense-logement-bouclier-democratique-les-derniers-accaparements-de-la-souverainete-nationale-par-la-commission-europeenne>